

ÉLECTIONS EN VUE DE LA CONSTITUTION DES CCP DU SCÉRÉN Mars 2010

Profession de foi



La CGT a décidé, en ce moment difficile pour notre réseau CNDP/CRDP, d'adresser à nouveau une seule profession de foi à tous les agents du SCÉRÉN.

Vous êtes près de 2 000 agents appelés à élire vos représentants aux Commissions Consultatives Paritaires compétentes à l'égard des personnels pédagogiques, ATOS, ITRF, PTO, personnels de bibliothèque et de documentation dans notre réseau. Ils auront la responsabilité de vous défendre individuellement pour tous les actes de votre carrière : avancement d'échelon, notation, promotion de grade, fin de détachement, etc.

De plus, une nouvelle commission est instituée pour traiter des personnels non titulaires. Celle-ci est appelée à traiter de questions d'ordre individuel ou disciplinaire.

La CGT défend le principe d'une véritable participation de tous les salariés à tous les niveaux locaux et nationaux, par l'intermédiaire de vos représentants.

Le SEPIDOP/CGT (Syndicat des établissements du personnel de l'information, de la documentation et de la production pédagogique), constitué depuis 1992 en un syndicat des établissements CNDP/CRDP, est l'organisation interprofessionnelle qui défend toutes les catégories de personnels et se décline dans chaque CRDP en section académique.

En 2009, le SEPIDOP/CGT s'est engagé efficacement contre le licenciement de nos trois collègues PTO du CRDP de Paris qui ont été maintenus à leurs postes.

Avec vous, la CGT mène depuis plusieurs années le combat contre :

- ▶ les suppressions continues des emplois dans le SCÉRÉN ;
- ▶ le renvoi arbitraire des enseignants à leurs corps d'origine après plusieurs années de loyaux services ;
- ▶ la transformation des postes des personnels administratifs et ITRF avec mutation autoritaire ;
- ▶ tous les abus, harcèlements moraux et psychologiques, commis quotidiennement par certains responsables à l'encontre de personnels et de militants syndicaux ;
- ▶ l'aggravation de la précarité, les contrats à durée déterminée dans nos établissements concernant plusieurs centaines de collègues sans oublier les vacataires...

Pour la CGT, cette situation s'est encore aggravée avec la mise en place de la RGPP et de la loi dite Mobilité des Fonctionnaires et Parcours Professionnels.

La philosophie de ces lois substitue la logique des moyens au service des objectifs et des résultats. Elle induit la réduction des emplois budgétaires avec pour conséquence le développement de la précarité. Elle induit aussi par là même le recours à l'externalisation de certaines activités qui ouvre ainsi la porte aux privatisations.

La situation s'est aussi aggravée depuis le décret de 2002 concernant l'évaluation et la notation. La CGT s'y est opposée dès le début. Ce nouveau type d'évaluation/notation marque une étape vers l'individualisation des primes au mérite et une gestion des carrières à deux vitesses.

L'individualisation des carrières (droit individuel opposé aux garanties collectives) et celles des rémunérations sont présentées comme des mesures de reconnaissance et de valorisation des personnes. En réalité, elles leur refusent définitivement de faire valoir leurs droits collectifs. Les nouveaux dispositifs d'« évaluation » et les nouveaux « régimes indemnitaires à la tête du client » mis en place renforcent la notion de « mérite », au détriment de celle de qualification mise en œuvre et du travail réel.



Avec vous la CGT exige :

- ▶ un réel fonctionnement démocratique des instances de décision et de consultation et une gestion transparente de nos établissements ;
- ▶ des recrutements de personnels dans les statuts de la Fonction Publique.

Avec vous la CGT luttera pour :

- ▶ un plan de titularisation de tous les précaires sans exclusive ;
- ▶ la reconnaissance des fonctions et des qualifications professionnelles de tous les agents ;
- ▶ de réelles possibilités de promotion des personnels des CNDP/CRDP, y compris les militants syndicaux ;
- ▶ un réel plan de carrière pour tous, une juste rémunération permettant l'amélioration du pouvoir d'achat et une intégration des primes, des indemnités et bonifications indiciaires dans le salaire ;
- ▶ le développement pour tous de la formation sur le temps de travail tout le long de la vie.

Avec vous la CGT lutte pour d'autres choix économiques et sociaux.

Avec vous la CGT exige un dialogue social réel où la négociation prend tout son sens.

**Réagissons solidairement et collectivement
pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.**

**Exprimons nous ensemble,
afin de créer une dynamique démocratique sur nos lieux de travail.**

**Le syndicalisme, plus que jamais d'actualité,
est nécessaire pour défendre notre avenir et celui de nos enfants.**

**Votez
et faites voter
CGT!**